

AGENCE IMMOCEANE

TRANSACTIONS

Montant du bien net propriétaire	Honoraires T.T.C
Jusqu'à 100 000 €	8,00%
De 100 001 € à 250 000 €	6,50%
Au-delà de 250 001 €	5,50%
En cas de délégation, les honoraires appliqués sont ceux de l'agence qui détient le mandat initial	
Honoraires de Transaction à la charge de l' ACQUEREUR - Frais de Notaire en sus	

ESTIMATION

offerte gracieusement

TVA en vigueur: 20 %

LOCATIONS D'HABITATION EN " VIDE " ET EN " MEUBLE "

HONORAIRES DE GESTION:	8,44 % TTC du loyer mensuel	A LA CHARGE DU BAILLEUR
------------------------	-----------------------------	-------------------------

	POUR T1 (pas de chambre) Maison ou appartement	POUR T2 Maison ou appartement	POUR T3 Maison ou appartement	POUR T4 ET + Maison ou appartement
HONORAIRES AFFERENTS AUX VISITES A LA CONSTITUTION DU DOSSIER ET A LA REDACTION DU BAIL dûs à la signature du bail	10 €/m ² charge locataire 10€/m ² charge propriétaire	8 €/m ² charge locataire 8 €/m ² charge propriétaire	7 €/m ² charge locataire 7 €/m ² charge propriétaire	6 €/m ² charge locataire 6 €/m ² charge propriétaire

HONORAIRES AFFERENTS A LA REALISATION DE L'ETAT DES LIEUX D'ENTREE dûs à compter de la réalisation de la prestation	3 € / m ² de surface habitable à la charge du locataire 3 € / m ² de surface habitable à la charge du propriétaire
---	---

CES HONORAIRES NE POUVANT PAS DEPASSER 13% DU LOYER ANNUEL HORS CHARGES.

ORPI IMMOCEANE - Sarl Bocarel au capital de 7 600 € enregistrée sous le n° B45245615500012 (RCS SAINT NAZAIRE), représentée par Mr Pascal BODIN,
carte prof n° CPI 4402 2015 000 0002 214 délivrée par la C.C.I de NANTES - St NAZAIRE,
garantie financière par la SO.C.A.F. av de Suffren – 75015 PARIS pour 120 000 € (gestion locative) et 200 000 € (transaction). N° adhérent : SP 23 425

honoraires applicables au 05 avril 2017

La délivrance d'une note est obligatoire